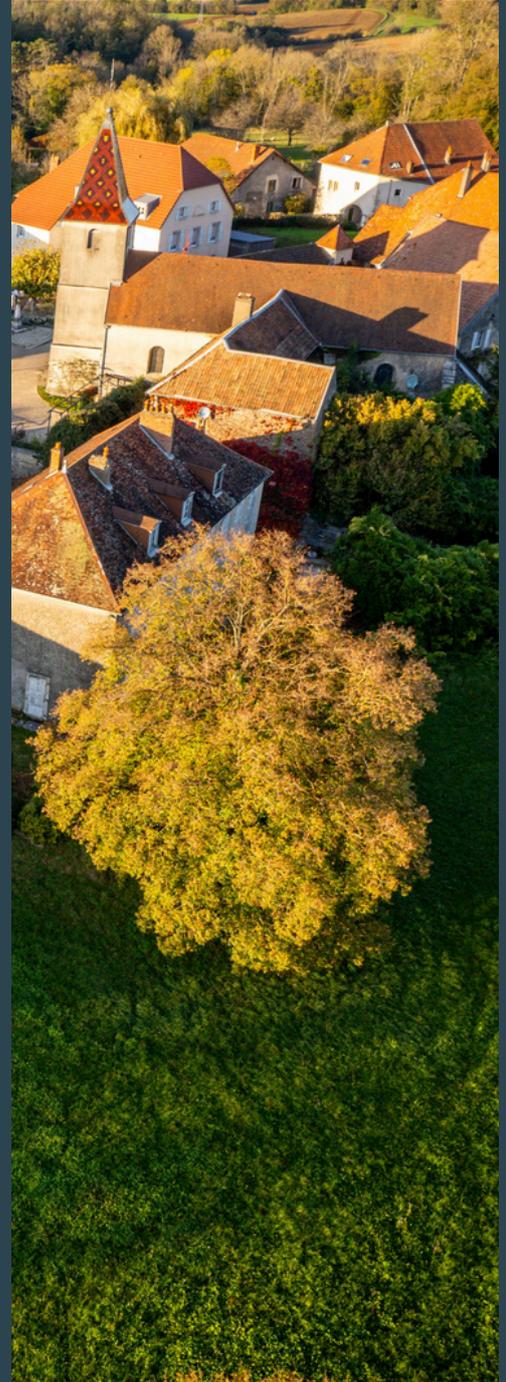


Janvier 2025



LES ÉCHOS DE LA CRÈTE

Le bulletin municipal
de Dannemarie sur Crète

NUMÉRO 10

Dans ce numéro

- 2 Edito de M. le maire
- 4 Échos du conseil
- 6 Vie communale
- 20 Citoyenneté

- 22 Environnement
- 24 Vie pratique
- 26 Culture et loisirs

L'équipe municipale, élus et salariés, vous présente
ses meilleurs vœux pour l'année **2025**



Directeur de la publication : Sébastien PERRIN
Responsable de la communication : François RAUSCHER
Comité de rédaction : Delphine DOMBRET, Estelle ECARNOT,
Adeline ALVES-COUTINHO, Benoit COELO, Grégory PAUL.
Crédit photos : commune de Dannemarie sur Crête et Studio Set
Courriel : mairie@dannemariesurcrete.fr

Edité à 650 exemplaires.
Date de parution : janvier 2025

Editeur : Commune de Dannemarie sur Crête – 1bis rue de la gare – 25410 Dannemarie sur Crête
Imprimerie : Imprimerie Simon - ZI Noirichaud - 25290 Ornans

EDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En ce début d'année 2025, je souhaite tout d'abord vous adresser mes meilleurs vœux de santé et de bonheur. Que cette nouvelle année soit porteuse de projets et d'épanouissement pour chacun d'entre nous.

Il est vrai que le contexte national est incertain. L'instabilité politique occupe les médias.

Les défis économiques, politiques et environnementaux sont nombreux. La dette, la fracture sociale, l'urgence climatique, autant de sujets qui nous préoccupent tous.

Mais face à ces défis, je reste convaincu que l'action locale est plus que jamais essentielle. En effet, c'est au niveau de nos communes que se construisent le lien social, la solidarité et le bien vivre ensemble. C'est pour cela que je vous invite à vous impliquer encore un peu plus dans la vie de la commune, à proposer des idées et à participer aux projets.

Notre commune de Dannemarie sur Crête est un village dynamique et solidaire. Nous avons la chance de bénéficier d'un tissu associatif riche et d'habitants engagés. Ensemble, nous avons su relever de nombreux défis par le passé et nous saurons faire face à ceux de demain.

En 2024, des avancées ont été réalisées, je prends comme exemple le budget participatif qui a été un véritable succès ou le travail du conseil intercommunal de jeunes qui a pu convaincre Grand Besançon Métropole et sa présidente Anne Vignot de l'importance de la création d'une piste cyclable entre notre commune et Velesmes-Essarts.

En 2025, nous poursuivrons nos efforts pour améliorer votre cadre de vie. Les projets que nous avons lancés, tels que les jardins Chauffour (ancien site Bricostoc), les projets que nous lançons cette année, tels que la requalification de la place des chanets ou encore l'ouverture du jardin public de Tarragon et les projets d'avenir que nous engageons aujourd'hui, dont la déconstruction-reconstruction de l'école maternelle en 2026-2027, sont autant de preuves de notre volonté de rendre notre village plus agréable et plus durable.

Nous sommes également conscients de l'importance de la transition écologique. C'est pourquoi nous continuerons à investir dans la rénovation de nos bâtiments et à promouvoir les modes de transport doux avec la réalisation de la voie cyclable rue du Pontot et sentier du cras qui reliera Besançon à Saint-Vit ainsi que l'aménagement de la piste cyclable rue des chanets.

Face à l'incertitude, nous choisissons l'optimisme et l'action. Car c'est en travaillant ensemble, avec détermination et créativité, que nous construirons l'avenir que nous souhaitons pour notre village et pour nos enfants.

Pour conclure, je voudrais citer le philosophe Sénèque : "Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va". Cette citation me semble particulièrement pertinente aujourd'hui. Car si nous avons tous une boussole commune, celle du bien-être de nos concitoyens et de la préservation de notre environnement, nous réussirons à surmonter toutes les difficultés.

Je vous remercie de votre confiance et de votre engagement.

Votre maire
Sébastien PERRIN



Retour sur l'année municipale 2024 avec quelques extraits des comptes rendus des conseils municipaux. Les PV des délibérations sont consultables en mairie et sur le site de la commune www.dannemariesurcrete.fr

Extraits du conseil municipal du 12 février 2024

Présents : Mmes et MM. Sébastien PERRIN – François RAUSCHER – Martine LEOTARD – Cyril LINDEPERG
Delphine DOMBRET – Jean-Luc BARBIER – Adeline ALVES-COUTINHO – Marie-Thérèse FIGUET – Grégory PAUL – Mathilde COURTOIS –
Benoit COELO – Pascal BILLON

Procuration : Camille RUAULT donne procuration à Grégory PAUL

Absents : Estelle ECARNOT – Vincent LEGUYON

Nombre de votants : 13 - Secrétaire de séance : Mathilde COURTOIS

Coût définitif des transferts de charges 2023, évaluation prévisionnelle des transferts de charges 2024, exonération en faveur des logements neufs présentant une performance énergétique et environnementale élevée, acte constitutif d'une régie de recettes, tarification des produits vendus dans le cadre des activités de l'EVS, autorisation accordée au maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, mise en place du règlement pour le budget participatif.

Extraits du conseil municipal du 11 mars 2024

Présents : Mmes et MM. Sébastien PERRIN - François RAUSCHER - Martine LEOTARD - Cyril LINDEPERG - Delphine DOMBRET - Jean-Luc BARBIER - Adeline ALVES-COUTHINO - Pascal BILON - Benoit COELO - Marie-Thérèse FIGUET - Grégory PAUL.

Procuration : Camille RUAULT donne procuration à Adeline ALVES-COUTINHO

Absents : Estelle ECARNOT - Vincent LEGUYON - Mathilde COURTOIS

Nombre de votants : 12 - Secrétaire de séance : Benoit COELO

Convention avec l'Arche de Ploum pour la régulation de la population féline sans propriétaire sur le territoire de la commune, vote du compte de gestion 2023, vote du compte administratif, affectation du résultat de clôture d'exploitation à fin 2023.

Extraits du conseil municipal du 8 avril 2024

Présents : Mmes et MM. Sébastien PERRIN – François RAUSCHER – Martine LEOTARD - Cyril LINDEPERG – Delphine DOMBRET - Jean-Luc BARBIER– Adeline ALVES-COUTINHO (à partir de 20h08) - Pascal BILON - Benoit COELO – Marie-Thérèse FIGUET – Grégory PAUL – Mathilde COURTOIS

Procuration : Camille RUAULT donne procuration à Jean-Luc BARBIER.

Absents : Vincent LE GUYON – Estelle ECARNOT

Nombre de votants : 13 - Secrétaire de séance : Gregory PAUL

Désignation du représentant de la commune au sein de la société Territoire 25, délibération portant instauration d'une amende administrative concernant les dépôts sauvages, délibération fixant le montant des amendes, débat sur le règlement local de publicité (ajourné), convention avec AGF (Abeilles Guêpes Frelons), suppression et création de poste, débat d'Orientation Budgétaire.

Extraits du conseil municipal du 12 avril 2024

Présents: Mmes et MM. Sébastien PERRIN - François RAUSCHER - Martine LEOTARD - Cyril LINDEPERG - Delphine DOMBRET - Jean-Luc BARBIER - Pascal BILON - Benoit COELO - Marie-Thérèse FIGUET.

Procurations : Mathilde COURTOIS donne procuration à Martine LEOTARD, Camille RUAULT donne procuration à Jean-Luc BARBIER, Grégory PAUL donne procuration à François RAUSCHER, Adeline ALVES-COUTINHO donne procuration à Benoit COELO

Absents : Estelle ECARNOT - Vincent LEGUYON

Nombre de votants : 13 - Secrétaire de séance : Cyril LINDEPERG

Subventions de fonctionnement pour projets aux associations de la commune, vote des taux d'impositions 2024, vote du Budget Primitif (BP) 2024.

Extraits du conseil municipal du 13 mai 2024

Présents : Mmes et MM. Sébastien PERRIN – François RAUSCHER – Martine LEOTARD – Cyril LINDEPERG – Delphine DOMBRET – Adeline ALVES-COUTINHO – Pascal BILON – Benoit COELO – Marie-Thérèse FIGUET – Grégory PAUL – Mathilde COURTOIS.

Procuration : Camille RUAULT donne procuration à Martine LEOTARD -

Absent excusé : Jean-Luc BARBIER - Absents : Estelle ESCARNOT – Vincent LEGUYON

Nombre de votants : 12 - Secrétaire de séance : François RAUSCHER

Désignation des jurés d'assises pour l'année 2025, adhésion à la gestion intercommunale des logements réservés au sein de GBM, transfert partiel de la compétence en matière de lecture publique, modification des statuts de GBM, animaux en divagation, facturation de la capture, tarification de pièges pour frelons asiatiques

Extraits du conseil municipal du 1er juillet 2024

Présents : Mmes et MM. Sébastien PERRIN – Martine LEOTARD – Cyril LINDEPERG – Delphine DOMBRET – Jean-Luc BARBIER – Pascal BILON – Benoit COELO – Grégory PAUL – Mathilde COURTOIS – Adeline ALVES-COUTINHO.

Procurations : François RAUSCHER donne procuration à Pascal BILON, Marie-Thérèse FIGUET donne procuration à Jean-Luc BARBIER

Absente excusée : Camille RUAULT

Absents : Estelle ECARNOT – Vincent LE GUYON

Nombre de votants : 12 – Secrétaire de séance : Gregory PAUL

Création de deux emplois non permanents, suppression et création de poste, demande de rachat total des biens en portage foncier à l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC (EPF), sortie opérationnelle, traité de concession par la SPL Territoire 25.

Extraits du conseil municipal du 16 septembre 2024

Présents : Mmes et MM. Sébastien PERRIN - François RAUSCHER - Martine LEOTARD - Cyril LINDEPERG - Delphine DOMBRET - Jean-Luc BARBIER - Adeline ALVES-COUTINHO - Pascal BILON - Benoit COELO - Marie-Thérèse FIGUET - Grégory PAUL - Mathilde COURTOIS
Procurations : Romain BAU donne procuration à Delphine DOMBRET

Absents : Vincent LEGUYON – Estelle ECARNOT

Nombre de votants : 13 - Secrétaire de séance : Martine LEOTARD

Consultation sur le PDM, lancement de la consultation sur les ZaenR, subvention à l'association le Grillon pour la fête de la musique, participation fonds de concours voirie rue de l'Orée des Pins, convention de partenariat avec la Fédération du Doubs pour la pêche et la protection du milieu aquatique pour la restauration du ruisseau du Pontot, arrivée d'un nouvel élu, désignation de ces délégations et commissions d'appartenance, débat sur les orientations du RLPI, intégration d'une parcelle dans le domaine communal, concession d'aménagement confiée à la SPL Territoire 25.

Extraits du conseil municipal du 30 septembre 2024

Présents : Mmes et MM. Sébastien PERRIN – François RAUSCHER – Martine LEOTARD – Cyril LINDEPERG – Delphine DOMBRET – Jean-Luc BARBIER - Marie-Thérèse FIGUET – Grégory PAUL – Mathilde COURTOIS – Romain BAU – Benoît COELO.

Procurations : Adeline ALVES-COUTINHO donne procuration à Mathilde COURTOIS, Pascal BILON donne procuration à Mr François RAUSCHER

Absents : Estelle ECARNOT et Vincent LE GUYON

Nombre de votants : 13 - Secrétaire de séance : Grégory PAUL

Rénovation de la Maison médicale et de deux logements : arrêt du coût prévisionnel des travaux, plans de financement actualisés, création d'un emploi permanent.

Extraits du conseil municipal du 4 novembre 2024

Présents : Sébastien PERRIN – François RAUSCHER – Martine LEOTARD – Cyril LINDEPERG – Delphine DOMBRET - Jean-Luc BARBIER- Adeline ALVES-COUTINHO - Benoît COELO – Marie-Thérèse FIGUET – Grégory PAUL – Mathilde COURTOIS – Romain BAU

Procurations : Pascal BILON donne procuration à François RAUSCHER

Absents : Estelle ECARNOT – Vincent LE GUYON

Nombre de votants : 13 - Secrétaire de séance : Adeline ALVES-COUTHINO

Avenant n°1 de la convention relative aux prestations d'entretien et d'exploitation d'eau et d'assainissement, suppression et création de poste, décision modificative n°1, adoption du rapport 2023 sur les prix et la Qualité des Services Publics (RQPS) d'eau et assainissement, ZAEnR dernière phase.

Extraits du conseil municipal du 9 décembre 2024

Présents : Mmes et MM. Sébastien PERRIN – François RAUSCHER – Martine LEOTARD – Cyril LINDEPERG – Delphine DOMBRET - Jean-Luc BARBIER - Benoît COELO – Estelle ECARNOT - Marie-Thérèse FIGUET – Vincent LE GUYON – Grégory PAUL – Mathilde COURTOIS

Procurations : Adeline ALVES-COUTINHO donne procuration à Mathilde COURTOIS - Pascal BILON donne procuration à François RAUSCHER - Romain BAU donne procuration à Delphine DOMBRET

Absents : Estelle ECARNOT – Vincent LE GUYON

Nombre de votants : 13 - Secrétaire de séance : François RAUSCHER

Prise en charge de la prévoyance complémentaire par la commune, subvention à l'association Musidann', autorisation d'entretien d'une mare forestière communale, attribution de cartes cadeaux aux agents de la commune pour la période de Noël



Etat-civil

LES DÉCÈS

BOREY Pascal
19 août 2024

CATTET Nicole
15 mars 2024

COURTOIS Jean-Luc
2 octobre 2024

DEMONTRONT-PAGET Fabrice
22 novembre 2024

EME Franck
16 septembre 2024

EME Martial
11 janvier 2024

FALL Sokhna, épouse SYLL
23 novembre 2024

FOLTETE Bernard
27 février 2024

GRILLON Danielle, épouse CHEVRE
11 janvier 2024

HUOT André
6 septembre 2024

HUOT Marie, épouse VACHOT
12 juillet 2024

MARCHEVET Michelle, épouse PRETOT
23 mars 2024

PORCHERON Hervé
6 janvier 2024

RACINE Michel
22 juillet 2024

WEYERMANN Fabrice
1 octobre 2024

LES MARIAGES



LAARIF Fouad & DOUCHE Siham
18 mai 2024

WARYAS Jullian & GASNER Léonie
13 septembre 2024

MAGNIN-FEYSOT Bryan & TOMAS Léa
19 octobre 2024

LES NAISSANCES

DAVID-ULMANN Alix
19 février 2024

JANNIN Khays
11 mars 2024

FOURNIER Hector
4 avril 2024

FLUHR Charles
19 juillet 2024

PUJOL Jules
30 septembre 2024

FARGEIX Romy
25 octobre 2024

SOULA Ilyes
8 novembre 2024

VIENNET Léo
8 décembre 2024



Les brèves du secrétariat



Vos secrétaires de mairie à votre écoute !

Toujours à votre service, Elisa, Grégory et Hugo, vos secrétaires de mairie, ont souhaité répondre aux questions les plus fréquemment posées par les habitants. Ces premières "Brèves du secrétariat" vous apportent des précisions sur les démarches à effectuer pour renouveler un justificatif d'identité et vous expliquent ce qu'est le recensement citoyen.

Besoin d'éclaircissement sur un autre sujet ? N'hésitez pas à venir les rencontrer en mairie pour toute question ou besoin d'assistance. Ensemble, simplifions vos démarches pour une commune encore plus accessible et proche de vous !

INFOS PRATIQUES :

Vous venez de vous installer à Dannemarie sur Crète ?
Vous habitez déjà la commune et vous changez d'adresse ?

Nous vous invitons à vous faire connaître en mairie et à communiquer votre nouvelle adresse. Cela nous permettra de tenir à jour le registre des habitants et de communiquer efficacement avec vous.

RENOUVELLEMENT DES CARTES D'IDENTITÉ (CNI)

À partir de 2025, les Français pourront demander le renouvellement de leur carte d'identité en invoquant un nouveau motif : la dématérialisation de leurs documents.

C'est pour cela que nous vous rappelons que la commune de Dannemarie sur Crète n'est pas habilitée au renouvellement des cartes d'identité (CNI).



Afin de renouveler vos documents, voici les démarches à effectuer :

1) Créer une demande sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) via le site : <https://ants.gouv.fr/> La création d'un compte ou une connexion avec identifiants et mot de passe est nécessaire.

2) Renseigner le motif de cette demande.

Indiquer s'il s'agit d'une première demande, d'un renouvellement ou d'un vol/perte de pièce d'identité.

3) Suivre les étapes point par point, en renseignant les informations demandées.

ATTENTION : Ne pas oublier les informations de contact qui sont obligatoires ainsi que votre filiation (parents).

4) Relire, et valider la pré-demande, tout en conservant son numéro et/ou son QR code. Il est également possible de l'imprimer.

5) Prendre rendez-vous dans une mairie habilitée :

Comme expliqué ci-dessus, la commune de Dannemarie sur Crète n'a pas la possibilité de renouveler vos documents. Nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des mairies suivantes : Saint-Vit, École-Valentin et Besançon.

D'autres communes plus éloignées proposent également ce service.

Le jour de votre rendez-vous, munissez-vous de votre ancienne pièce d'identité (même si elle est périmée), de votre pré demande, d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour information, les demandes version papier sont toujours disponibles dans les mairies habilitées.

LE RECENSEMENT CITOYEN

Pour rappel, le recensement citoyen est obligatoire pour les Français de 16 ans et 3 mois révolus. Pour se faire, **la visite du jeune en mairie est primordiale** (les parents peuvent le représenter en cas d'empêchement). Voici les pièces à fournir :

- Pièce d'identité du jeune en cours de validité,
- Justificatif de domicile des parents,
- Livret de famille.
- L'attestation de recensement est nécessaire pour se présenter à l'examen du permis de conduire, celui du baccalauréat et autre concours.

Le recensement permet aux jeunes de devenir citoyen Français pour être convoqué à la JDC journée défense citoyenneté, afin d'être inscrits d'office sur les listes électorales de la commune à leurs 18 ans.

ATTENTION : certaines communes proposent un recensement en ligne, notamment la mairie de Dannemarie dans le Haut-Rhin (68210), à ne pas confondre avec Dannemarie sur Crète dans le Doubs (25410), qui n'est pas habilitée à traiter les demandes en ligne.

Budget participatif 2025 : ensemble, transformons Dannemarie sur Crète !

La première édition du budget participatif de Dannemarie sur Crète s'est déroulée du 1er février au 10 juin 2024. 22 projets déposés, 10 projets retenus, 364 votes et 3 lauréats.

Le projet ayant retenu le plus grand nombre de voix est la réalisation d'une piste de vélos pour enfants, type «pump-track». Il a été réalisé rapidement et les jeunes ont pu, dès cet été, découvrir ce nouvel espace « piste ludique cyclable ». Le second projet élu est l'aménagement du terrain de pétanque du haut du village et la création d'un chemin de santé. Il sera réalisé cette année. Quant au troisième projet, il est en cours de finalisation. Les arbres ont été plantés et l'équipe technique municipale va installer prochainement les tables et les bancs. Vous découvrirez donc très prochainement d'agréables espaces aménagés pour vous permettre de faire une pause durant vos sorties et profiter ainsi de notre jolie commune.



Après le succès de la première édition en 2024, le conseil municipal est fier de lancer **la deuxième édition du budget participatif !** Cette initiative démocratique offre une opportunité unique : **vous donner les clés pour façonner l'avenir de votre commune.**

- **Ce qui change en 2025 ? Un seul projet gagnant !** Cette année, le projet recueillant le plus de votes sera réalisé en 2025.
- **Une enveloppe importante.** Le montant alloué reste identique à 2024 : **20 000 €**, pour financer des projets ambitieux ou plus modestes.

Les grandes étapes du budget participatif 2025

1. Soumettez vos idées : 1er au 30 avril 2025

- Qu'il s'agisse de culture, d'environnement, de sécurité ou d'un autre domaine, toutes les idées sont les bienvenues !
- Vous pouvez déposer vos propositions de projets en mairie, au Café Convi' ou par internet. Notre équipe est là pour vous guider pas à pas.

2. Pourquoi participer ?

Chaque habitant de Dannemarie sur Crète peut devenir un acteur de son village. C'est l'occasion de transformer vos idées en actions concrètes pour faire de notre commune un lieu encore plus agréable à vivre.

3. Validation des projets

Une commission d'élus examinera les propositions pour s'assurer qu'elles respectent les critères (coût, faisabilité, compétences communales).

4. Votez pour vos projets préférés !

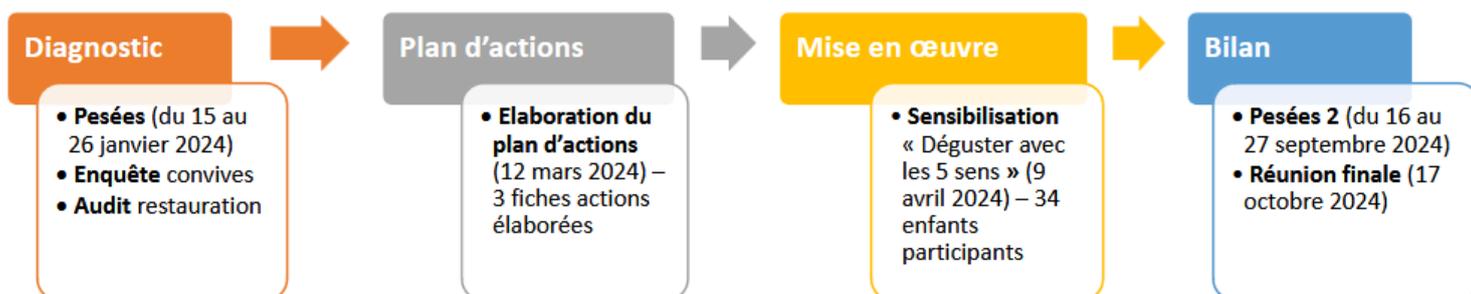
Dès que la liste des projets sera prête, les habitants de plus de 10 ans pourront voter pour leurs favoris.

5. Mise en œuvre du projet gagnant

Le projet ayant récolté le plus de votes sera réalisé dans l'année.

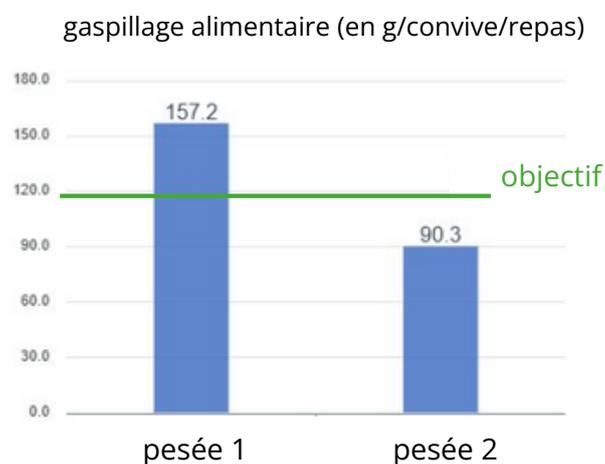
Diminution du gaspillage alimentaire à la cantine

Le SYBERT accompagne les restaurants scolaires de son territoire dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. La cantine de l'école a ainsi bénéficié de l'accompagnement du bureau d'études **orgaNéo**, **du SYBERT et de Trivial Compost** pour diminuer la production de déchets de septembre 2023 à octobre 2024. Le plan d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire a été déployé dès le printemps 2024 et comporte des actions concrètes : ajuster les quantités commandées et sensibiliser les convives.



L'objectif de limiter le gaspillage alimentaire à 117,9 g par convive et par repas est largement atteint avec une **réduction de 42 %** (passage de 157,2 g/convive/repas à **90,3 g**).

Comment ? Le travail sur l'ajustement des quantités commandées en fonction des goûts des enfants a permis de réduire efficacement le gaspillage alimentaire, notamment des restes de services. De plus, la sensibilisation des enfants et les bonnes pratiques de service (goûter, se servir selon sa faim...) ont également porté leurs fruits et ont permis de réduire les restes d'assiettes.



Cette diminution représente une **économie** de 11 661 €/an dont 7 256 € sur les denrées [coût direct (prix des denrées alimentaires) et coût indirect (fluides, gestion des déchets...)]. Plus important, elle représente une **diminution de 2,9 tonnes de CO2 émises** chaque année par le périscolaire de Dannemarie sur Crète (l'équivalent de 30 000 km parcourus en voiture).

Une dynamique favorable est enclenchée au sein de l'établissement et doit être poursuivie !

Les activités du Café Convi en 2024 : une année riche en partage et en convivialité

L'Espace de Vie Sociale (EVS) Café Convi, situé au 3 rue A. Chauffour sous la bibliothèque, est un lieu convivial où création, partage et échange sont au cœur de nos actions. Ouvert à tous, le Café Convi propose des animations variées pour tous les publics et vous accompagne dans vos projets individuels, collectifs ou associatifs.

A l'EVS vous trouverez :

- Café Papote les mardi matin et jeudi matin.
- Aide administrative.
- Point numérique CAF.
- Espace informatique.
- Prêt de jeux de société (grâce aux dons des habitants).
- Atelier informatique.
- Mercredi ouvert aux familles : jeux, activités, ateliers.
- Les ateliers du jeudi (jeudi après-midi à partir de 14h).
- Annonce de l'arrivée d'un atelier Canva proposé par Gaëlle.

HORAIRES

lundi : 8h00 à 12h00

mardi et jeudi : 8h30 à 12h00 / 13h30 à 16h30

mercredi : 8h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00

vendredi : 8h30 à 12h00 / 13h30 à 15h30

Plus de renseignements auprès d'Émilie :

animation@dannemariesurcrete.fr

06 62 42 11 73

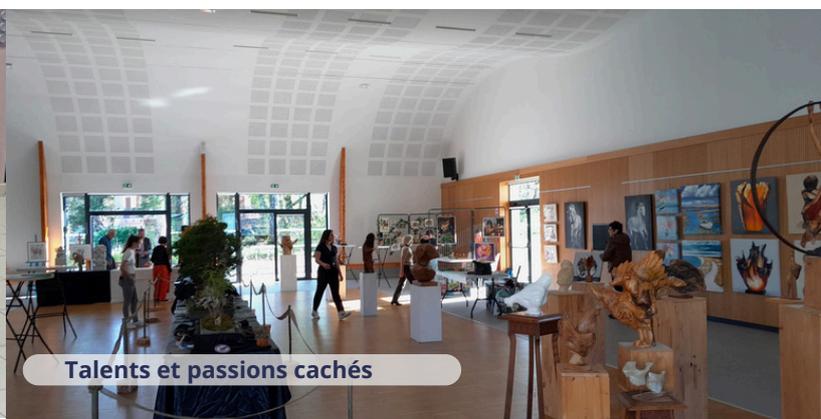
Retour sur les temps forts de 2024

★ Inauguration du Café Convi

En février, les portes ouvertes du Café Convi ont permis aux habitants de découvrir les activités proposées, d'échanger des idées et de partager un moment chaleureux. La semaine s'est clôturée par un repas convivial le vendredi 9 février, réunissant plus de 100 participants.

★ Conseil Intercommunal des Jeunes

Mis en place en décembre 2023, le Conseil Intercommunal des Jeunes a présenté plusieurs projets cette année, dont une piste cyclable ludique qui a vu le jour grâce au budget participatif, inaugurée le 21 septembre à la plaine de sports et loisirs. Les jeunes ont également sollicité la présidente de Grand Besançon Métropole pour la création d'une liaison en mode doux entre Dannemarie sur Crête et Velesmes-Essarts, mettant en avant sécurité et écologie. Une voie douce pour piétons et cyclistes devrait voir le jour.



★ Les ateliers du jeudi

Animés par des bénévoles, ces ateliers (jeux, cuisine, bricolage...) ont rythmé les après-midi. En 2024, les bénévoles ont ainsi réalisé les décorations de Noël que vous avez pu découvrir et apprécier dans notre village. Merci à eux pour cette belle initiative et ce partage. Vous pouvez les rejoindre les jeudis après-midi au Café Convi à partir de 14h00.

★ Talents et passions cachées s'exposent

Le 6 avril, 14 exposants locaux ont présenté leurs œuvres et passions : photos, peinture, dessin, sculpture, légo, broderie, origami, dentelle au fuseau, puzzle, perles, bonsaï... Plus de 150 visiteurs ont découvert ces trésors cachés.

★ Promenades du lundi

Grâce à Pascale, bénévole, une balade hebdomadaire dans les sentiers du village est organisée tous les lundis après-midi, mêlant découverte et bien-être. N'hésitez pas à contacter Emilie pour plus d'informations.

★ Soirée Halloween

Le 31 octobre, petits et grands ont partagé un moment festif en parcourant le village avant de se retrouver pour un goûter convivial à l'espace socioculturel. Environ 20 enfants accompagnés de leurs parents y ont participé.

★ Les boîtes solidaires de Noël

En décembre, 28 boîtes solidaires ont été collectées grâce à la générosité des habitants. Ces boîtes ont été remises à l'association MJC Palente à Besançon, pour être redistribuées aux plus démunis. Une belle réussite qui fait chaud au cœur.

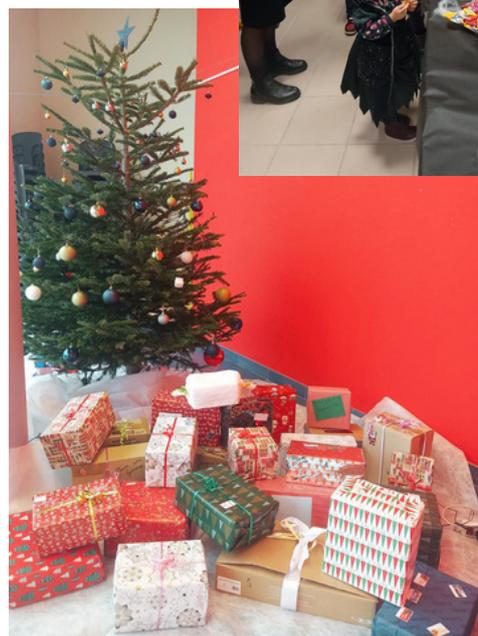
★ Ateliers informatiques et numériques

Grâce à Michel, bénévole, 16 personnes ont bénéficié d'un atelier informatique. En pause depuis octobre, il reprendra sur demande : n'hésitez pas à vous manifester.

★ Inauguration de la plaine de sports et loisirs

Le 21 septembre, l'EVS a organisé des activités sportives pour tous, en partenariat avec Profession Sports Loisirs 25. Les enfants ont reçu une médaille pour leur participation à cette journée mémorable.

L'EVS Café Convi continue de se positionner comme un acteur essentiel de la vie locale, un lieu d'échange et de collaboration pour tous les habitants. Venez nous rendre visite, participer aux activités ou proposer vos idées : le Café Convi est là pour vous !



Travaux de la maison médicale : continuité des soins

Le cabinet des docteurs reste ouvert

Pendant toute la durée des travaux, le cabinet des docteurs Henry et Bostvironnois reste accessible, à son emplacement habituel.

Le cabinet des infirmières s'installe provisoirement à la mairie

Nos infirmières ont, quant à elles, pris possession de leur **nouveau local temporaire** au sein de la mairie depuis le lundi 4 novembre.

Organisation des soins infirmiers pendant les travaux

- **Soins en cabinet** : désormais, les consultations en cabinet auront lieu dans un espace aménagé dans les locaux de la mairie. Pour plus de confort et de praticité, un accès indépendant a été prévu.
- **Soins à domicile** : pas de changement, vos soins à domicile continuent d'être assurés.



N'hésitez pas à solliciter nos infirmières et docteurs pour vos soins et consultations. Pour leurs coordonnées, reportez-vous à la dernière page de ce bulletin municipal.

Le spectacle de Noël du CCAS

Le CCAS a proposé un spectacle de fin d'année pour les enfants de la commune. Le dimanche 1er décembre 2024, les enfants accompagnés de leurs parents et grands-parents sont venus très nombreux (environ 80 adultes et 50 enfants).

Ils ont pu découvrir le sapin offert par la commune de Velesmes-Essarts et décoré par les enfants des Francas. **Un grand merci** aux enfants qui ont décoré ce sapin ainsi qu'à la commune de Velesmes-Essarts pour ce don.

La compagnie Badabulle et les Fées minées ont présenté un spectacle musical avec de nombreux instruments.

A la fin du spectacle, le Père Noël est venu nous rendre visite avec sa hotte remplie de bonbons et papillotes. Ce bel après-midi s'est clôturé par un goûter.

Merci aux membres du CCAS qui ont une fois de plus donné de leur temps pour distribuer les invitations, préparé la salle et le goûter.



Retour sur le spectacle de l'été : une soirée féerique et conviviale

Pour la cinquième année consécutive, la commune a organisé son incontournable spectacle d'été qui s'est tenu le vendredi 30 août.

Après le ciné-spectacle Hansel et Gretel en caravane en 2020, le cirque en 2021, le feu en 2022, le spectacle équestre en 2023, il s'agit du cinquième spectacle organisé par la commune depuis le début du mandat. Cet événement, attendu avec impatience, a une nouvelle fois rassemblé petits et grands dans une ambiance chaleureuse et festive.

Une programmation magique et colorée.

En cette belle soirée d'été, vers 21h30, la **compagnie Luminescence** nous a présenté son spectacle "**Féerie**".

Ce spectacle de lumière LED qui mêle danse et jonglerie moderne et jeux de lumière a ébloui petits et grands venus très nombreux (environ 1000 personnes) en plongeant les spectateurs dans un univers onirique, où couleurs et magie se mêlaient harmonieusement.

Une journée riche en animations

Cette soirée avait débuté par le spectacle des enfants des Francas à 18h00 qui ont montré tout leur talent lors d'un spectacle très applaudi.

A 18h30, la mairie a offert un moment convivial, suivi d'un repas sur inscription à 19h00, qui a permis de prolonger ces instants de partage.



Un partenariat apprécié avec l'ENVOLEE

Nous remercions l'ENVOLEE, association des parents d'élèves, qui a tenu la buvette tout au long de cette soirée. Ce partenariat a été très apprécié et a contribué à renforcer l'esprit de solidarité entre les acteurs de notre commune.

Un succès qui perdure

Le spectacle de l'été est bien plus qu'un simple événement : c'est un rendez-vous qui renforce les liens entre les habitants et crée des souvenirs précieux. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

**Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour le prochain spectacle de l'été,
le vendredi 29 août 2025, pour une nouvelle édition !**

Améliorations des infrastructures communales

Rue de l'orée des Pins

Longueur : 60 m de chaussée et 100 m de trottoirs.

Création de puits perdus pour une meilleure gestion des eaux de pluie.

Aménagement d'une aire de retournement pour faciliter le ramassage des déchets ménagers.



Rue des combottes

Réfection de la chaussée sur 50 m, suite aux travaux de 2022 effectués dans la rue des fins et dans la combe Nitaz, concernant le réseau de distribution d'eau potable.



Rue des vieilles perrières

Renouvellement d'une conduite en fonte grise sur une longueur de 610 m, remplacée par une conduite en fonte ductile d'un diamètre nominal de 125 mm, offrant de meilleures propriétés mécaniques.

Renouvellement de 16 branchements associés à cette conduite, avec déplacement des compteurs encore situés à l'intérieur vers des regards en limite de propriété.

Montant des travaux réalisés par l'entreprise Roger Martin (intégralement pris en charge par le SIEVO et GBM) : 235 200 €.



Réseau électrique

Installation de trois nouvelles armoires électriques : deux dans la ZA des Grands Champs (pour UPS et Terre Comtoise/Colas).

Une pour finaliser l'enfouissement de la ligne moyenne tension alimentant Pouilley-Français.



Borne de recharge électrique

Mise en service d'une borne pour voitures électriques sur le parking de l'espace culturel.

Propriété de Tarragon : une opportunité pour Dannemarie sur Crète

En septembre 2024, Dannemarie sur Crète a franchi une étape importante en procédant à l'acquisition de la **propriété de Tarragon**, un lieu emblématique situé au cœur du vieux village. Pour cette acquisition, réalisée de gré à gré pour un montant de 690 000 €, la commune a souhaité solliciter à nouveau l'EPF. Le choix de collaborer avec l'EPF Bourgogne-Franche-Comté pour le portage de cette acquisition est une décision stratégique. Ce partenariat nous permet de bénéficier d'une expertise technique et financière, tout en laissant le temps nécessaire pour élaborer un projet cohérent et ambitieux pour la commune.

► Un lieu chargé d'histoire

La propriété de Tarragon, par son architecture et son emplacement stratégique, est un témoin précieux de l'histoire de notre commune. Nichée au cœur du vieux village, elle incarne un patrimoine local riche et constitue un élément structurant de notre identité collective. Au-delà de sa valeur historique, ce site offre un potentiel immense pour réinventer cet espace et le mettre au service des habitants.

► Travaux de sécurisation déjà réalisés

Dès l'acquisition, la municipalité a pris ses responsabilités en réalisant **des travaux de sécurisation** sur la propriété. Ces interventions visaient à prévenir tout risque, afin de garantir la sécurité des personnes et des biens.

Il est important de rappeler que, pour le moment, la propriété de Tarragon reste un **espace privé**. L'accès est strictement réservé aux personnes habilitées, notamment les employés techniques de la commune dans le cadre de mission d'entretien, préventif et curatif.

► Un avenir prometteur

L'acquisition de la propriété de Tarragon marque le début d'une nouvelle étape pour Dannemarie sur Crète.

Ce lieu, au cœur de notre village, représente bien plus qu'un simple patrimoine : il est une promesse d'avenir, un espace où traditions et modernité pourront se rencontrer.



Journée citoyenne à Dannemarie sur Crête : rendez-vous en mai 2025 !



La commune de Dannemarie sur Crête vous invite à participer à la prochaine Journée citoyenne, qui se tiendra **samedi 24 mai 2025**. Ce sera, pour notre commune, **la cinquième édition** de cet événement convivial et participatif qui représente une occasion pour les habitants, les élus et les salariés de se réunir autour de projets concrets pour embellir et dynamiser notre village.

Une journée placée sous le signe du partage et de l'entraide

Les bénévoles, de tous âges et horizons, sont invités à contribuer à diverses actions : nettoyage des espaces publics, plantation de végétaux, petits travaux d'aménagement ou encore activités intergénérationnelles. Ces initiatives visent à renforcer le lien social tout en valorisant le cadre de vie local.

Un programme riche et accessible à tous

La Journée citoyenne débutera avec notre traditionnel café/brioches d'accueil, un moment convivial qui permet de se retrouver et d'organiser les équipes. Elle s'achèvera par un moment festif, avec un repas partagé offert aux participants pour les remercier de leur mobilisation. Pour cette édition 2025, l'équipe municipale souhaite vous proposer des ateliers essentiellement consacrés à l'ouverture au public du parc du domaine de Tarragon. Cet événement marquera une nouvelle étape dans la valorisation de ce patrimoine, offrant aux habitants un espace de rencontres et de détente au cœur de Dannemarie sur Crête.

Toute l'équipe municipale encourage les habitants à s'inscrire dès le mois d'avril pour contribuer à cette belle dynamique collective. Une information, sous forme de Flash-Infos dans vos boîtes à lettres et de post sur les applications Panneau Pocket et Facebook, donnera le « top départ » de notre cinquième journée citoyenne.



**Ensemble, faisons de Dannemarie sur Crête un
village encore plus accueillant et solidaire !**



Le lycée agricole Granvelle

Le lycée agricole Granvelle compte pour cette nouvelle année scolaire pas moins de 480 élèves répartis dans 18 classes différentes allant de la seconde au BTS et classes préparatoires agro-véto et ingénieur.

Depuis la rentrée notre établissement est dirigé par une nouvelle directrice Marie Guiot.



Un des points forts de notre établissement est l'**exploitation agricole** qui est située à quelques centaines de mètres du lycée et qui sert quotidiennement de support pédagogique à de nombreux élèves et étudiants pour la partie pratique de leur formation. L'exploitation accueille également les apprenants du CFA/CFPPA de Châteaufarine ainsi que des étudiants d'autres lycées et des délégations étrangères de passage dans notre région.

Les habitants de Dannemarie sur Crête prennent également plaisir à venir se promener et côtoyer les animaux de la ferme tout au long de l'année.

- ✓ un troupeau de 60 vaches laitières de race Montbéliarde et Brune des Alpes.
- ✓ un atelier d'engraissement de bovins viande de races mixtes (Limousin, Charolais, Angus...).
- ✓ une porcherie naisseur et engraisseur de 25 truies.
- ✓ un élevage d'escargots de Bourgogne de 300 000 têtes, réparties dans 10 parcs différents situés à Châteaufarine, dont une partie élevée en agriculture bio.
- ✓ un atelier de transformation pour nos produits hélicoles constitué de deux laboratoires et d'un magasin de vente directe des produits de la ferme situés également à Châteaufarine dans l'enceinte du CFA/CFPPA .



Nous commercialisons principalement à une clientèle locale, des produits issus de notre exploitation : bœuf, veau, porc, escargots sous différents conditionnements et préparations.

Le magasin propose également une gamme de produits complémentaires provenant d'autres lycées agricoles de la région (volailles, vins, confitures ...) ainsi que de producteurs locaux (bières, fromages, savons...).

Notre magasin est ouvert au public le mercredi et le samedi de 9h00 à 15h00 et le vendredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00 au 10, rue F.Villon à Besançon à proximité de la zone commerciale de Châteaufarine.

Tél : 03 81 41 96 47

<https://www.facebook.com/fermedulycee>

Inauguration de la plaine des sports et de loisirs

Samedi 21 septembre 2024, Sébastien PERRIN, maire de la commune, a inauguré en présence de :

- Christine BOUQUIN, présidente du conseil départemental du Doubs,
- Aly YUGO et Monique CHOUX, conseillers départementaux,
- Yves GUYEN et Gabriel BEAULIEU vice-présidents de Grand Besançon Métropole,
- Laurent CROIZIER député du Doubs,
- ainsi que les conseillers municipaux et des membres du conseil intercommunal des jeunes.

La requalification de la voirie de la rue des Fins et la plaine des sports et de loisirs.



Au-delà de la réfection du revêtement, les travaux de la rue des fins ont permis de sécuriser le cheminement entre l'espace polyvalent et le stade, d'enfouir les réseaux secs et de créer un réseau d'eau pluviale. Des places de stationnement ont été créées, les chaussées ont été reprofilées, et deux écluses ont été implantées. Ces travaux ont été financés par Grand Besançon Métropole à hauteur de 280 000 € et par la commune pour 230 000 €.

La plaine des sports et de loisirs, pour sa part, a pour but de redynamiser le secteur du stade en herbe.

Ainsi, des agrès destinés à la pratique du sport ont été installés. Ces agrès sont inclusifs et permettent à chacun, quelques soient ses capacités, quelque soit sa mobilité, de pratiquer une activité sportive et ludique pour le plaisir ou dans la recherche de la performance. Ces nouvelles installations ont été financées par le département du Doubs à hauteur de 44 400 €, la CAF du Doubs pour 4 500 € et la commune pour 27 200 €. Monsieur le maire et Madame la présidente du Doubs ont pu, lors d'un défi sportif, tester leur condition physique grâce aux nouveaux agrès.

Enfin, pour agrémenter les plaisirs, la piste cyclable ludique a été inaugurée. Ce projet est la 1ère réalisation du budget participatif. Deux jeunes sportifs ont pu y faire une démonstration de leur talent en réalisant plusieurs tours et sauts.

N'hésitez pas à venir profiter de ces nouveaux équipements.



Au revoir la friche Bricostoc,

bonjour Les Jardins Chauffour

Plus qu'une étape, nous avons vécu sur notre commune un changement important, mercredi 4 décembre en présence de M. Rémi Bastille, Préfet du Doubs, de Mme Anne Vignot, présidente de Grand Besançon Métropole et d'Aly Yugo, conseiller départemental du Doubs.

En effet, en signant le contrat de concession avec la SPL Territoire 25 et son président Denis Leroux, la commune de Dannemarie sur Crête va pouvoir passer du rêve à la réalité. En début de mandat, comme l'ensemble des habitants de notre beau village, nous rêvions d'une nouvelle vie pour ce site.



Hier, avec les habitants et les acteurs économiques, nous lui avons dessiné un destin. Aujourd'hui, nous pouvons le réaliser, le vivre.

Un grand merci à la préfecture et à ses services, à l'EPF, SEDIA, Territoire 25, AUDAB, Grand Besançon Métropole, le département du Doubs, la Banque des territoires, l'ADEME, la région BFC.

Un grand merci aux habitants de Dannemarie sur Crête et aux conseillers municipaux.

Enquête statistique sur les ressources et conditions de vie des ménages



L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une enquête statistique sur les ressources et conditions de vie des ménages entre février et avril 2025.

Cette enquête est essentielle pour connaître les inégalités de ressources et comprendre les situations de pauvreté et d'exclusions sociales.

Dans notre commune, des foyers seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra donc contact directement avec eux.

Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil.



Notre voisin européen ukrainien subit encore une guerre d'agression pour la 3e année. Ses besoins sont toujours immenses *; **l'association UKRAIDE** continue d'acheminer un convoi par mois. La plateforme de don à la mairie de Dannemarie est toujours active et remercie les donateurs qui ont récemment déposé du matériel de soins (déambulateur, fauteuil, béquilles, kit de pansement), des pneus hiver, des fournitures scolaires, des peluches, des vêtements chauds et des couvertures.

L'association "**les convois solidaires**" poursuit elle aussi son action; en ce moment elle recherche aussi des dons de laine qui servent en Ukraine à tricoter des chaussettes pour les soldats au front.

<https://ukraide.fr> <https://les-convois-solidaires.org>

**matériel médical, alimentation, matériel de cuisine, couchage, outillage et matériel de dépannage véhicule, produits d'entretien, produits d'hygiène, vêtements hommes.*

Les dons de médicaments sont maintenant interdits.

Contact mairie :

dépôt possible aux horaires d'ouverture.

Tél. 03 81 58 51 93.



Un nouveau chapitre pour les sapeurs-pompiers de Saint-Vit

Le 24 septembre a marqué un moment important pour le Centre d'incendie et de secours renforcé (CIS) de Saint-Vit. Lors d'une cérémonie solennelle, **le capitaine David Fallot a officiellement pris le commandement du centre, succédant au lieutenant Frédéric Briotet**, désormais affecté à Besançon. Cet événement, présidé par Stéphane Beaudoux, contrôleur général des sapeurs-pompiers du Doubs, a réuni de nombreuses personnalités, familles et habitants pour saluer cette transition.

Le CIS de Saint-Vit, qui regroupe 49 pompiers volontaires répartis sur 15 communes, a réalisé plus de 850 interventions en 2023, témoignant de son rôle crucial dans la sécurité locale. Outre les remises de décorations et le passage en revue des effectifs, la cérémonie a été l'occasion de mettre à l'honneur la quinzaine de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), garants de cet engagement.



Le capitaine Fallot, marié et père de trois enfants, apporte à ce poste une expérience riche acquise au sein des SDIS 88 et 54, avant son arrivée dans la région. Également conseiller municipal à Thise, il s'investit pleinement dans la sécurité et le service public, incarnant les valeurs de dévouement et de solidarité des sapeurs-pompiers.

Christine Bouquin, présidente du conseil départemental du Doubs et présidente du SDIS 25, a tenu à souligner le rôle des familles et des bénévoles dans cette mission essentielle, tandis que les autorités ont exprimé leur gratitude pour le travail accompli par le lieutenant Briotet.

Avec cette passation de commandement, le CIS de Saint-Vit entame une nouvelle ère, marquée par un engagement renouvelé pour la protection et le bien-être de la population.



Cérémonie du 11 novembre 2024



Ce 11 novembre 2024, vous avez été encore nombreux à assister à la cérémonie de commémoration du 106ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Après la récitation des poèmes « Bleuets de France » d'Alphonse Bourgoïn et « braves soldats » d'un auteur inconnu par les élèves les plus petits, les plus grands ont lu un texte qu'ils ont écrit à partir de leur travail avec différents livres d'histoire ; texte que vous retrouvez ci-dessous.

Dans son message, le ministre des armées a rappelé notre devoir de **gratitude** pour le sacrifice de millions d'hommes morts, blessés ou disparus au combat, notre devoir de **lucidité** car la « der des der » ne fut pas la dernière, et notre devoir d'**espérance** car la France a les ressources pour venir à bout des défis, et ses soldats sont toujours animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

Monsieur le maire, après avoir remercié les porte-drapeaux bénévoles, a rappelé que 2024 est l'année des 110 ans du début de la 1ère guerre mondiale et des 85 ans du début de la 2ème guerre mondiale.

La présence de deux membres du conseil intercommunal de jeunes à ses côtés pour le dépôt des fleurs a avivé la solennité de l'hommage aux morts.



« Quatre ans de combats harassants, héroïques et meurtriers ; des millions de victimes ; des familles meurtries, décimées ; des esprits bouleversés, tel fut le prix à payer avant que ne retentisse le clairon de l'armistice.

A la onzième heure du onzième jour du onzième mois de l'année 1918, le canon s'est tu sur le front au nord-est du pays et, par là-même, dans toute l'Europe. Les soldats peuvent enfin sortir des tranchées, sans crainte de voir la mort faucher leur vie. La peur peut laisser place à la joie. Mais à quel prix ?

Quelle famille n'a pas eu à pleurer un, voire plusieurs, de ses membres ? Ce n'est que dévastation sur l'ancienne ligne de front, bande de terre inculte et dangereuse.

A l'issue de cette guerre, les survivants se devaient de construire une paix durable : 1914-1918 devait être la " Der des Ders " ; il en fut malheureusement autrement...

Le 11 novembre 1920, la République, qui fête son cinquantième, associe pour la première fois à cette occasion l'hommage à un Soldat inconnu mort pendant la Guerre 1914-1918, représentant anonyme de l'ensemble des "Poilus" morts pour la France. »



Campagne de prévention contre le moustique-tigre

Grand Besançon Métropole, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté, a lancé une campagne de prévention pour lutter contre la prolifération du moustique tigre, identifié comme un vecteur potentiel de maladies graves telles que la dengue, le chikungunya et le Zika. Cette campagne vise à sensibiliser les habitants sur l'importance d'éviter les eaux stagnantes, principales zones de ponte pour ce moustique. Les citoyens sont invités à adopter des gestes simples comme vider ou couvrir les récipients contenant de l'eau, entretenir les gouttières et signaler toute présence du moustique tigre via la plateforme dédiée.

Des actions de surveillance sont également en place, incluant des pièges et des inspections régulières, pour identifier et limiter les populations de moustiques. En 2024, plusieurs communes de la région, dont celles du Doubs, ont été désormais classées comme colonisées, ce qui renforce l'importance de ces mesures préventives. Le moustique tigre est particulièrement nuisible, actif en journée, et sa piqûre est réputée douloureuse.

A Dannemarie sur Crête, l'équipe municipale a décidé de se mobiliser contre la prolifération du moustique tigre. En collaboration avec Grand Besançon Métropole et l'Agence Régionale de la Santé, **deux réunions d'information sont prévues en 2025**, à destination des habitants et des acteurs économiques de la commune.

Broyage de végétaux

Un service nouveau proposé par le SYBERT a été mis en place sur la commune. Les habitants ont été invités à déposer leurs branchages dans une zone délimitée en haut du village, vers le terrain de pétanque, du 11 au 18 octobre 2024. 60 m³ de déchets verts ont été déposés dans le respect des consignes. Le Sybert a réalisé le broyage les 21 et 22 octobre, ce qui a permis d'obtenir environ 10 m³ de broyat qui ont été laissés à disposition des habitants.



Une belle réussite pour cette première expérimentation qui sera normalement renouvelée au printemps !

Les communes de Dannemarie sur Crête et Chemaudin et Vaux, situées dans le bassin versant du Doubs, abritent plusieurs cours d'eau et étendues d'eau sensibles. Afin de préserver ces milieux naturels, notamment les ruisseaux du Pontot et de Bénusse, des actions concrètes ont été mises en place pour réduire les pollutions identifiées.

Un diagnostic approfondi des effluents industriels

Dans le cadre de l'opération collective « Préventox », pilotée par Grand Besançon Métropole (GBM) dans le cadre du 11ème programme de l'Agence de l'Eau, une étude approfondie a été réalisée sur les zones industrielles de ces deux communes. Objectif : mieux contrôler les effluents non domestiques (END) et les substances dangereuses rejetées vers la station d'épuration (STEP) de Dannemarie sur Crête.



Les grandes étapes de l'étude :

- ✓ **Audits techniques** : 48 entreprises ont été auditées. Les contrôles ont porté sur leurs branchements en assainissement, eaux pluviales, le stockage de produits dangereux et la gestion des déchets.
- ✓ **Prélèvements et analyses** : 17 prélèvements ont été réalisés sur les réseaux d'eaux usées et pluviales, analysant des paramètres comme les hydrocarbures, les métaux et les plastiques.
- ✓ **Accompagnement des entreprises** : 9 entreprises ont été soutenues dans leurs démarches de subvention, permettant la réalisation de travaux d'un montant total de 158 388 € HT, financés à hauteur de 70 % par l'Agence de l'Eau. Les travaux concernaient principalement l'amélioration du stockage et du suivi des produits, la gestion des déchets, le respect des process...

Synthèse et restitution :

Les résultats de l'étude ont été présentés en juin 2024, mettant en lumière certaines anomalies nécessitant des actions correctives.

Bilan et perspectives :

Les travaux engagés ont déjà permis des résultats visibles : réduction de certains métaux à la source, amélioration du stockage des produits dangereux et changements de pratiques pour limiter les micropolluants. Un travail d'échange et de sensibilisation, salué par les entreprises, a permis une prise de conscience collective sur l'importance de protéger le milieu naturel.

La commune de Dannemarie sur Crête reste mobilisée pour poursuivre ce partenariat avec GBM, l'Agence de l'Eau et les entreprises locales afin de garantir la préservation de ses ressources naturelles et améliorer la qualité des rejets de la STEP. Une démarche exemplaire au service de l'environnement et de la qualité de vie sur notre territoire.

Déneigement de la commune

Le déneigement des voiries de la commune est assuré par l'équipe technique municipale. Le plan de déneigement validé prévoit le passage en priorité sur les axes les plus sensibles (zones artisanales, accès à l'école, ...).

Toutefois, et même si le matériel récent permet un travail de qualité, il ne permettra pas à l'équipe communale, mobilisée et engagée, de rendre propre et sèche la totalité de la voirie de la commune et ceci à chaque moment de la journée.

La neige tombe très souvent le matin, à l'heure où la température de l'air remonte légèrement, et compte tenu des difficultés d'accès à certaines rues, du dénivelé dans la commune et des obstacles rencontrés parfois, il faut environ 4h pour déneiger presque tous les accès. La plupart d'entre nous quitte le domicile pour se rendre au travail entre 7h00 et 8h00 mais il est alors très compliqué de rendre les routes praticables pour tous et au même moment.

Il y a donc des routes peu ou pas déneigées, surtout lorsque la neige tombe en quantité importante. Le tracteur ne peut pas se trouver à plusieurs endroits en même temps et nous pourrions penser qu'il nous a « oublié » alors qu'il a très bien pu passer 2h auparavant mais que la neige a déjà recouvert entièrement la chaussée.

Bien entendu, les employés communaux feront le maximum pour déneiger au plus vite les différentes rues et anticiperont les chutes de neige pour que le matériel soit prêt et en état de marche le jour J.

Malgré cette bonne volonté et ce nouveau matériel, la solution la plus sage reste d'anticiper ces chutes de neige, généralement annoncées par bulletin météo, d'équiper son véhicule si possible de pneumatiques adaptés et surtout de prévoir un départ plus « matinal » que d'habitude pour arriver avec certitude à l'heure, et cela, en roulant plus prudemment.

Soyons indulgents envers nos employés communaux et soyons prudents sur nos routes pour la sécurité de tous.

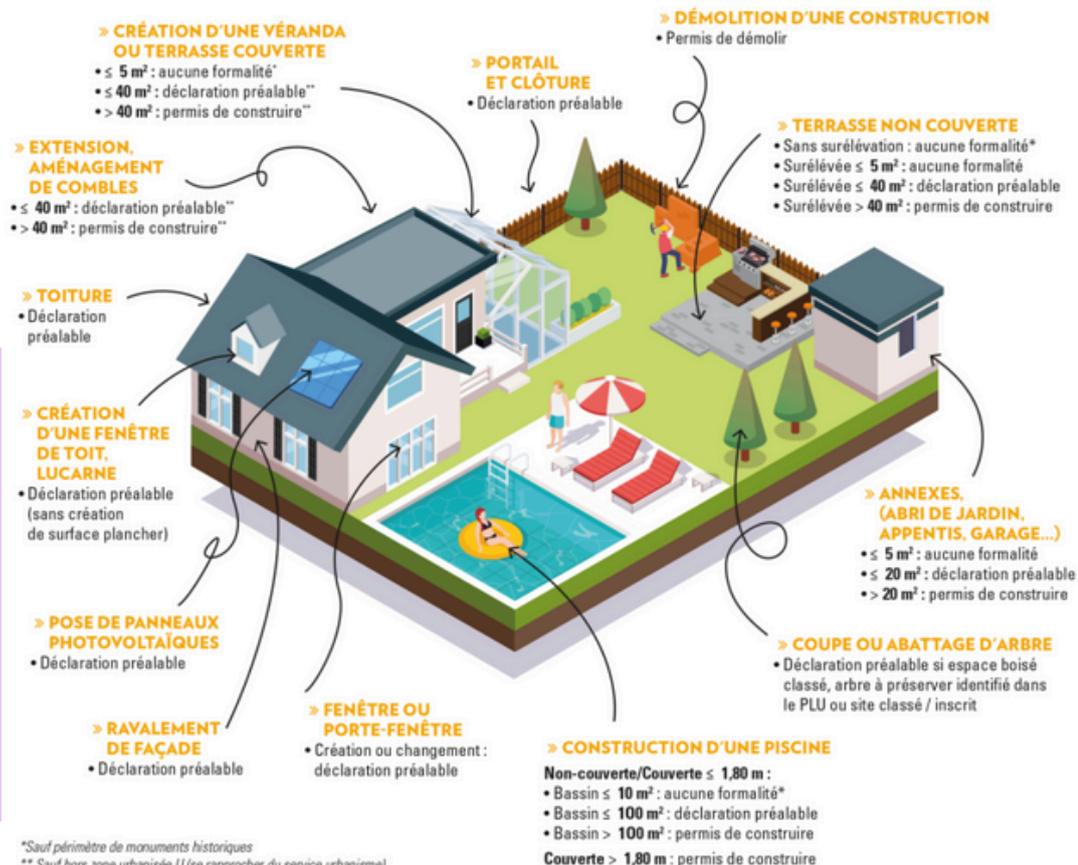
Urbanisme

Rappel concernant le besoin de déclaration préalable ou de permis de construire.

Les chiffres 2024

Autorisations d'urbanisme délivrées au 01/12/2024 :

Déclarations préalables : 30
 Permis de construire : 1
 Permis de construire modificatif : 1
 Certificats d'urbanisme : 30
 Autorisation de pose d'une enseigne ou d'un dispositif publicitaire : 3



*Sauf périmètre de monuments historiques
 ** Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

Communication & réseaux sociaux

Panneau Pocket un outil au service des habitants de Dannemarie sur Crète

Depuis son adoption par la commune, l'application **PanneauPocket** s'est imposée comme un outil incontournable pour renforcer la communication entre l'équipe municipale et les habitants.

Ce 10 janvier 2025, le cap des **650 utilisateurs** a été franchi, témoignant de l'engouement des citoyens pour cette solution pratique qui permet un accès direct et gratuit à l'information locale.

Facebook : un outil clé pour la communication à Dannemarie sur Crète

La commune s'appuie également sur **Facebook** pour informer ses habitants. Grâce à une page officielle, la municipalité partage régulièrement des actualités, des événements et des informations pratiques, touchant un large public au quotidien.

Le nombre moyen de lectures des différents post est de 300, avec des pics, en fonction des sujets abordés.

Chaque post du calendrier de l'Avent, par exemple, proposé par l'équipe municipale du 1er au 24 décembre 2024, **a été vu entre 300 et 700 fois**.

La bibliothèque de la commune propose également une page **Facebook Bibliothèque municipale de Dannemarie sur Crète** qui compte 302 abonnés.



La page LinkedIn de la mairie : un outil moderne pour communiquer

Depuis 2023, la commune de Dannemarie sur Crète dispose d'une **page LinkedIn dédiée**, conçue pour renforcer sa communication avec les habitants et les partenaires. Cette plateforme professionnelle permet de **partager les actualités municipales, les projets en cours, ainsi que les offres d'emploi locales**. Accessible à tous, la page LinkedIn s'adresse aussi bien aux habitants qu'aux entreprises et associations, mais également à toute personne souhaitant en savoir plus sur la dynamique de notre commune. Le post sur la signature de la convention avec Territoire 25 a comptabilisé **3 606 impressions**.

La page de la mairie de Dannemarie sur Crète attire l'attention des internautes

La page **Google** accessible à tous, **offre des informations essentielles** comme les horaires de la mairie, les événements locaux et les coordonnées pratiques. Elle joue un rôle important dans la communication avec les administrés et dans l'attractivité du village auprès des visiteurs extérieurs.

Un outil clé pour la visibilité de la commune

Entre septembre et novembre 2024, la page **Google** de Dannemarie sur Crète a enregistré 512 visites, témoignant de l'intérêt des habitants et des visiteurs pour les informations locales. Ce trafic a culminé en septembre, avec un pic de 142 visites, probablement porté par la rentrée et les événements organisés à cette période.



Le site internet de la commune

 **www.dannemariesurcrete.fr**

Depuis son lancement en 2022, **le site internet de Dannemarie sur Crète** est devenu un outil essentiel pour les habitants. En moyenne, il enregistre **600 visites par mois**, preuve de son utilité au quotidien. Conçu pour être accessible et pratique, il regroupe toutes les informations indispensables : coordonnées des services municipaux, actualités locales, bulletins municipaux et flash-infos archivés, ainsi que les procès-verbaux des conseils municipaux.

Ce portail permet également de suivre l'actualité de notre commune et de simplifier vos démarches. N'hésitez pas à le consulter régulièrement pour rester informés et connectés à la vie de notre commune.

La bibliothèque vous informe



Atelier créatif sur le thème des feuilles d'automne

Depuis la rentrée de septembre les évènements se sont enchaînés à la bibliothèque de Dannemarie sur Crète. Parmi eux, on retrouve des rendez-vous désormais habituels tels que les ateliers créatifs, les séances de lectures, les réunions du groupe lecture ou encore les temps avec chaque classe de l'école.

De nouvelles propositions ont vu le jour. Ainsi, pour la première fois, la bibliothèque a l'honneur d'accueillir un cycle de conférences musicales menées par Nicolas Sauvage de la Rodia sur le thème des musiques jamaïcaines.

Les prochaines dates seront communiquées sur PanneauPocket et sur Facebook.

Cycle de conférences en partenariat avec la Rodia et la Médiathèque départementale



Rencontre avec Justine Niogret le 28 novembre 2024

Autre nouveauté de ce dernier trimestre 2024, la bibliothèque a participé au festival littéraire "Les Petites Fugues" organisé par l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté. Associée au Lycée Granvelle et à la librairie Reservoir Books, la bibliothèque a ainsi pu préparer et mener avec des étudiants une rencontre avec l'autrice Justine Niogret.

Une très belle soirée dont chacun se souviendra longtemps.



Les prochains rendez-vous de la bibliothèque

Mercredi 5 février (10h00)

Origami et papier découpé
(en partenariat avec le Relais Petite enfance du SICA)

Mercredi 19 mars (10h00)

Temps d'éveil et de création

Mercredi 2 avril (10h00)

Temps d'éveil et de création
(en partenariat avec le Relais Petite enfance du SICA)

Un maire, une voix : pour un dépistage précoce des troubles “dys” et une école inclusive

En tant que maire, je suis fermement convaincu que l'école doit être un lieu d'épanouissement pour tous les enfants, sans exception. C'est pourquoi j'ai choisi de placer la lutte contre les inégalités scolaires, et notamment le dépistage précoce des troubles “dys”, au cœur de mon mandat.

Mon parcours personnel, un moteur d'engagement

Comme beaucoup d'entre vous, j'ai été confronté aux difficultés liées à la dyslexie.

Ces difficultés, bien que surmontées, ont marqué mon parcours et m'ont sensibilisé à l'importance d'un soutien adapté, dès le plus jeune âge, pour offrir à chacun les mêmes chances de réussite.

Un constat alarmant : le besoin urgent d'un dépistage précoce

Dans un contexte où l'on parle de plus en plus de violence scolaire, je suis persuadé que l'éducation à la citoyenneté et au vivre-ensemble est essentielle. Mais comment promouvoir l'inclusion et la cohésion sociale sans prendre en compte les besoins spécifiques de chaque enfant ?

Les troubles “dys” — dyslexie, dysorthographe, dyspraxie, dyscalculie, dysgraphie — touchent un grand nombre d'enfants. Ils impactent directement l'apprentissage, la communication et la coordination, et peuvent constituer des obstacles majeurs à leur épanouissement personnel. Malheureusement, ces troubles restent souvent méconnus et sous-diagnostiqués. En conséquence, les enfants concernés risquent de se sentir incompris ou rejetés, ce qui nuit gravement à leur estime de soi et à leur confiance en l'avenir.

C'est pourquoi j'ai décidé d'agir pour sensibiliser les pouvoirs publics à cette problématique cruciale.

Un appel à l'action

Face à cette urgence, j'ai pris plusieurs initiatives :

- Correspondance avec le Ministère de l'Éducation nationale : j'ai écrit à Mme Nicole Belloubet, alors ministre de l'Éducation nationale, pour demander la mise en place d'un dispositif de dépistage systématique des troubles “dys” dès l'école primaire. J'ai également plaidé pour un renforcement des moyens alloués à l'Éducation nationale, notamment en termes de ressources humaines (psychologues scolaires, orthophonistes, etc.) et de formation des enseignants.
- Rencontres avec les députés et sénateurs : j'ai échangé avec le député Laurent Croizier, qui s'est engagé à porter ce sujet à l'Assemblée nationale, et avec le sénateur Jacques Groperrin, pour envisager des actions conjointes.
- Mobilisation des associations : en tant que membre de l'association des maires de France et de l'association des maires ruraux de France, j'ai sollicité un soutien collectif pour faire avancer cette cause.
- Rencontre avec Mme Anne Genetet : le 25 octobre 2024, j'ai eu l'honneur d'être reçu par Mme Anne Genetet, ministre de l'Éducation nationale, lors de sa visite à Besançon. Nous avons abordé les enjeux du dépistage et de l'accompagnement des enfants “dys”, et j'ai partagé avec elle mes propositions concrètes.

Une mobilisation citoyenne pour une école inclusive.

Depuis la publication de mon article dans L'Est Républicain, j'ai reçu de nombreux témoignages de soutien — enseignants, parents, collègues — tous unis par un même désir : voir l'école évoluer vers plus d'inclusion et de bienveillance.

Je suis persuadé que nous pouvons, ensemble, construire une école où chaque enfant a la possibilité de s'épanouir et de réussir. Je vous invite à vous joindre à moi dans ce combat pour une éducation de qualité, accessible à tous.



INFO PRATIQUES

Services publics, santé , sécurité

SAMU 15

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

APPEL D'URGENCE EUROPEEN (Depuis un portable) 112

CENTRE ANTI-POISON Nancy : 03 83 22 50 50

Strasbourg : 03 88 37 37 37

ANTENNE ENFANCE ADOS 03 81 25 81 19

MEDECIN DE GARDE 39 66 ou 116117

PHARMACIE DE GARDE 32 37

CENTRE MEDICO-SOCIAL (Serre les Sapins) 03 81 59 06 00

GRAND BESANCON METROPOLE 03 81 87 88 89

PREFECTURE DU DOUBS 03 81 25 10 00

CONSEIL REGIONAL 03 81 61 61 61

DEPARTEMENT DU DOUBS 03 81 25 81

DANNEMARIE SUR CRETE

Médecins

03 81 54 15 78 ou sur le site :

www.cabinetmedical-dannemariesurcrete.fr

Infirmières

06 15 10 10 65

Mail : lucie.bouteille.idel@gmail.com

Mail : lucie.schilder.idel@gmail.com

Kinésithérapeutes

09 83 65 72 09



Mairie

Tel. 03 81 58 51 93

Mail : mairie@dannemariesurcrete.fr

HORAIRES (accueil au public) :

mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 17h30

mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

samedi de 09h00 à 12h00

Rencontrez le maire et les adjoints sur rendez-vous :

Sébastien PERRIN – Maire

François RAUSCHER – Adjoint

Finances – Information/Communication

Martine LEOTARD – Adjointe

Grands travaux

Cyril LINDEPERG – Adjoint

Solidarités – CCAS

Delphine DOMBRET – Adjointe

Vie associative et culture – Vie locale

Espace Socio-culturel

HORAIRES D'OUVERTURE du CAFE CONVI' :

lundi de 8h à 12h.

mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (15h30 le vendredi)

Mercredi de 8h à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Tel. 06 62 42 11 73

Mail : animation@dannemariesurcrete.fr

HORAIRES D'OUVERTURE de la BIBLIOTHEQUE :

Mardi jeudi et vendredi de 16h à 18h30.

Mercredi de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

Samedi de 09h00 à 12h00.

Tel. 03 81 58 63 90

Mail : bibliotheque@dannemariesurcrete.fr

<https://bibliotheque-dannemariesurcrete.fr>

Horaires d'ouverture des déchetteries

Attention : les déchetteries sont fermées au public les jours fériés officiels.

SAINT-VIT

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30–12h20 et 13h30–16h50

Samedi :

- horaires d'hiver (du 1er novembre au 28 ou 29 février) : 8h30–12h20 et 13h30–16h50
- horaires d'été (du 1er mars au 31 octobre) : 8h30 – 12h20 et 13h30 – 17h50

BESANÇON TILLEROYES

(fermée tous les 3èmes jeudis du mois pendant les opérations de broyage des déchets verts)

Du lundi au vendredi : 8h30–12h20 et 13h30–16h50

Samedi :

- horaires d'hiver (du 1er novembre au 28 ou 29 février) : 8h30–12h20 et 13h30–16h50
 - horaires d'été (du 1er mars au 31 octobre) : 8h30 – 12h20 et 13h30 – 17h50
- Dimanche (été et hiver)* : 8h30 – 12h20

Vie pratique

ÉCOLE 03 81 58 61 59

ACCUEIL DE LOISIRS 03 81 58 65 09

GINKO (Bus et Ter) 08 25 00 22 44 **SNCF** 36 35

Gardons le contact



www.dannemariesurcrete.fr



✓ Commune de Dannemarie sur Crète

✓ Bibliothèque municipale de Dannemarie sur Crète



Commune-de-dannemarie-sur-crete

